AGENCE DE MATAM

Facture N° 5.20210107129

Original

BARRY Mamadou Malick
Domino
Matam
Conakry

NIF : 809597008 2v

Références : Centre N° 7 Abonnement N° 5.20917.01 Tournée N° 716 Ordre: 9.99
Client de Groupe: 188 projet bid (client privé).

87/33/00/03/04/09/11/12 N°vert 119

Période	Compteur	Calibre	Index Ancien	Index Nouveau	Volume (m3) Consommé	Volume (m3) Facturé	Prix Unitaire	Montant
Décembre 20/Janvier 21	lxs1591138	15	498	529	31	31		
					Tranche 1	7	750	5 250
					Tranche 2	23	2 650	60 950
					Tranche 3	1	4 080	4 080
Montant HT								70 280
TVA (Franchise TVA 40 000 Taux 0,18)								5 450
Montant TTC								**75 730**

Date Limite de Paiement : 17/02/2021

Pour Le Payement via Orange Money, le N° Abonné est : **052091701**

TAPER : * 144 * 4 * 3 *1* 052091701 # et suivre les instructions

Cas de relève: Relevé D'Index Normal

Passé la date limite de paiement, il sera appliqué une pénalité de retard de 10%.

Le non paiement des factures exigibles nous obligerait à interrompre la fourniture d'eau. cette facture tenant lieu de préavis.

Le Règlement des factures doit se faire uniquement en nos bureaux et non par l'intermédiaire de nos agents.

Pour tout problème, veuillez nous contacter à l'agence de Matam, BP 150 - Conakry Tél: 657363646

Relevé de Compte au 04/02/21

Références : Centre N° 7 Abonnement N° 5.20917.01 Tournée N° 716 Ordre: 9.99

BARRY Mamadou Malick
Domino
Matam
Conakry

Factures Impayées	Période	Date Limite	TTC	Pénalité	Avoir Commercial	Montant à Devoir
					Solde Antérieur	931 860
5.20190908104	201908	15/10/19	388 666	38 867		282 533
5.20191102605	201910	15/12/19	39 700	3 970		43 670
5.20200108135	201912	17/02/20	52 154	5 215		57 369
5.20200302424	202002	20/04/20	70 916	7 092		78 008
5.20210107129	202012	17/02/21	75 730			75 730
Sauf erreur ou omission de notre part, Vous êtes redevable de la somme de						1 469 170

SOCIETE DES EAUX DE GUINEE
S.E.G

DIRECTION D'EXPLOITATION

RDV 16/2 21

CONAKRY LE 15/2/21

AGENCE Mat

N° TOURNEE 716

N° BRT 20917.01

AVIS DE SUPPRESSION DE BRANCHEMENT N° 31732

NOM Barry

PRENOMS Mr Malick

Montant impayé : 1.469.170

Nombre de factures impayées :

Date du dernier reglement

NOUS VOUS ACCORDONS ENCORE UN DELAI DE 8 JOURS POUR PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE COMMERCIAL DE LA SEG

A DEFAUT ET CONFORMEMENT AU REGLEMENT DE LA SOCIETE DES EAUX DE GUINEE NOUS PROCEDERONS

A LA SUPPRESSION DE VOTRE BRANCHEMENT SUR LE TERRAIN

ET A LA RESILIATION DE VOTRE ABONNEMENT A LA SEG

628 27 11 29

LA REOUVERTURE DE VOTRE BRANCHEMENT NE POURRA ALORS SE FAIRE QU'APRES :

1) AVOIR ACQUITTE LES ARRIERES DUS

2) AVOIR ACQUITTE LES FRAIS DE REABONNEMENT ET DE REOUVERTURE

AF

N° A0049051

REÇU DE CAISSE - CONSOMMATION

DIRECTION D'EXPLOITATION

Centre / Agence de: Matam

500.000 Francs

Caisse N° .....

Pérode ☐☐ ☐☐ Facture N° ☐☐☐☐☐☐ Code Client ☐☐☐ 20977 02

Reçu de Barry Mamadou Malick

La Somme de *en toutes lettres* Cinq cent quarante mille GNF

En Règlement de facture

Pour Acquit Nom ..... Mle 8971

Signature et Cachet Caisse N°59 Agence de Matam le 15-02 2024